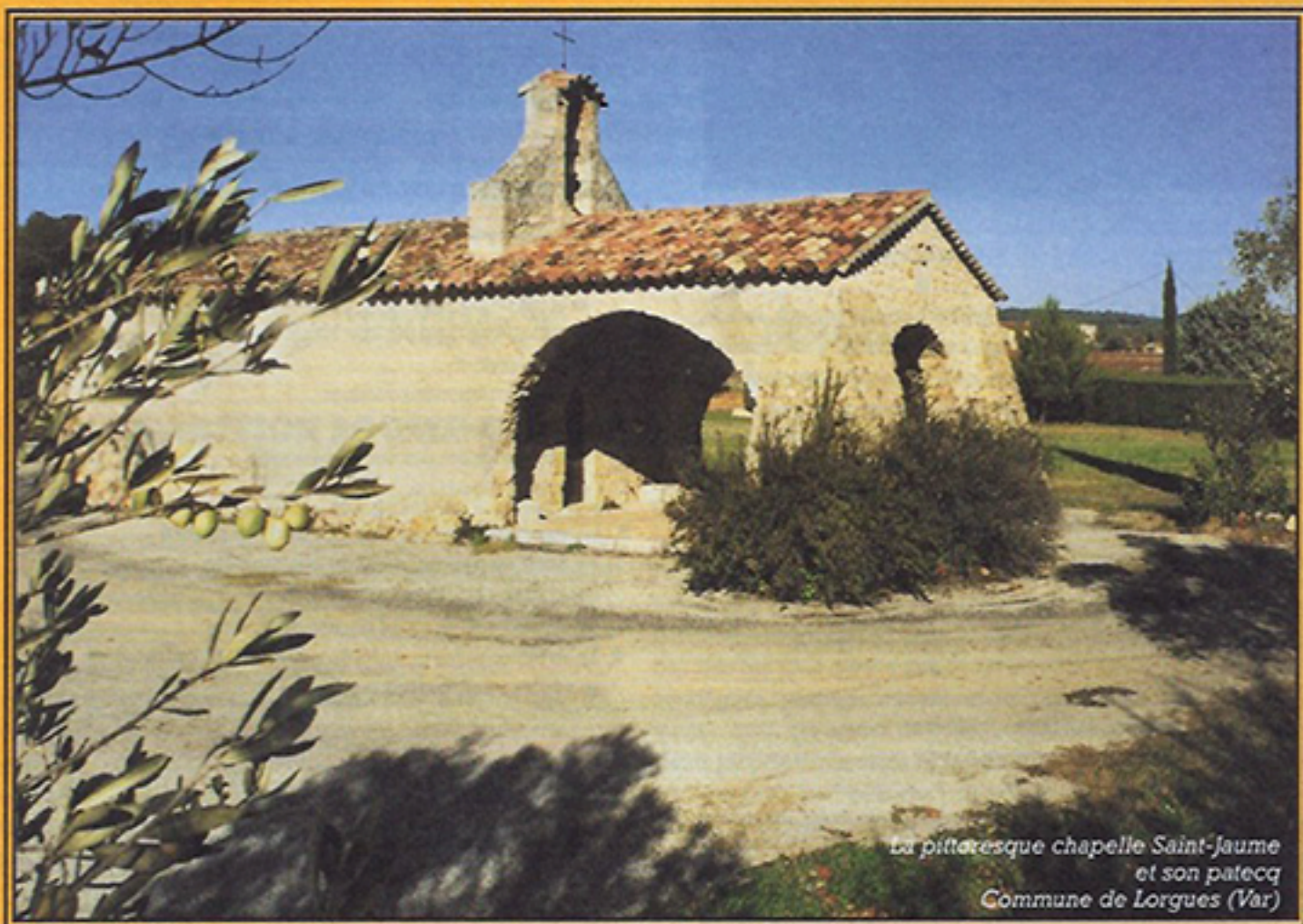


LE PATECQ en PROVENCE

par **M^e C. DOUBLAT**

Diplômée Notaire



*La pittoresque chapelle Saint-Jaume
et son patecq
Commune de Lorgues (Var)*

“LE PATECQ EN PROVENCE” :

cet usage traditionnel ancestral omniprésent dans tous les hameaux et petits villages de notre région, témoigne d'une vie rurale empreinte d'entraide et de convivialité, et recouvre presque toujours des ouvrages communs aussi pittoresques que fonctionnels tels que puits, fontaines, fours à bois, aires de battage, pigeonniers, chapelles,...

PHOTOS, LÉGENDES ET ILLUSTRATIONS

de **B. ASTRUC**

Chercheur en culture bioorganique

PRÉFACE

de **M^e J.L. BERGEL**

Professeur de droit à l'Université d'Aix-Marseille,
Agrégé des Facultés.

Sommaire :



*La Chapelle dans les vignes
Hameau "Les Gastons"
Commune du Plan de la Tour (Var)*

Cet ouvrage, écrit dans un style particulièrement enlevé, enrichi de nombreuses illustrations en couleur, présente un contenu fortement documenté aussi bien sous un angle sociologique, voire ethnologique, que sous un angle purement juridique.

Il a sa place dans la bibliothèque professionnelle des praticiens du droit, et, pour les particuliers, il sera souvent un auxiliaire précieux, parfois même irremplaçable, dans l'analyse de situations de voisinage complexes autour des espaces "patecqs".

Il pourra même se révéler indispensable à la recherche de vraies solutions conformes au droit et aux usages en vigueur.

Jugez-en :

- par la consistance du sommaire (ci-contre),
- par la teneur de sa préface (pages 3 et 4).



*Le très ancien "Hameau Saint-Jaume"
Commune de Lorquès (Var)
Les terres cultivées viennent lécher les maisons*

PREFACE

de M ^e Jean-Louis BERGEL	9
-------------------------------------	---

PREMIÈRE PARTIE

LA DÉFINITION ET LA RÉALITÉ SOCIOLOGIQUE DU PATECQ	13
- quelques définitions	17
- étymologie des principales technologies	20
- naissance du hameau	23
- sort du patecq sociologie de collectivité	25
- la notion de patecq	28

DEUXIÈME PARTIE

LA NATURE JURIDIQUE DU PATECQ	31
A : Approche analogique de quelques notions voisines prêtant souvent à confusion	31
- a. la servitude	31
- b. la destination du père de famille	35
- c. les carraires	37
- d. notions régionales voisines	38
- e. les chemins d'exploitation	40
- f. la copropriété des immeubles bâtis	42
- g. la cour commune	42
B : La structure ambivalente du droit au patecq	45
1. Le droit au patecq, droit de copropriété	45
- a. le droit au patecq est un droit réel	47
- b. le droit au patecq est un droit accessoire	47
2. Le droit au patecq, droit de copropriété soumis au régime de l'indivision forcée	48

TROISIÈME PARTIE

LE RÉGIME JURIDIQUE DU PATECQ	53
A : Les droits des "communistes" sur le patecq	53
- a. la manifestation des droits sur le patecq	54
- dépôt des matériaux - circulation - stationnement	54
- clôtures	56
- réparations	56
- vues, portes, fenêtres	57
- écoulement des eaux, assainissement, épandage	58
- constructions	60
- b. la protection des droits au patecq	62
B : Les obligations des communistes	64
- 1). le respect de la destination originelle du patecq	64
- 2). l'extension du droit au patecq à d'autres fonds	66
- 3). la prohibition des actes de disposition	67
- 4). l'obligation aux frais et charges	70
- 5). l'obligation de rester dans l'indivision	71

EPILOGUE

LE PATECQ EN PROVENCE

M^e C. DOUBLAT

3

Corinne DOUBLAT, diplômée notaire, est issue d'une famille dans laquelle la pratique notariale est affaire de tradition :

C'est en 1900 que son arrière-grand-père, Albéric VITON, quittant l'étude familiale de ses aïeux à Castellane dans les Alpes-de-Haute-Provence, venait s'installer notaire à Lorgues dans le Var, où ses descendants lui ont succédé par la suite.

Elle était donc parfaitement qualifiée pour traiter du sujet.

"Le Patecq en Provence", écrit dans un style particulièrement accessible, enrichi de nombreuses illustrations en couleur, présente un contenu fortement documenté aussi bien sous un angle sociologique, voire ethnologique, que sous un angle purement juridique, et décrit, d'une manière très détaillée, ces

espaces communs "patecqs" qui existent dans la quasi totalité des hameaux et groupes d'habitations anciennes de notre région provençale ainsi que d'autres régions du Grand Sud de la France.

Il a sa place dans la bibliothèque professionnelle des praticiens du droit, et, pour les particuliers, il sera souvent un auxiliaire précieux, parfois même irremplaçable, dans l'analyse de situations de voisinage complexes autour des espaces "patecqs".

Il pourra même se révéler indispensable à la recherche de vraies solutions conformes au droit et aux usages en vigueur face aux nombreuses difficultés que rencontrent les ayants droit confrontés à d'incessantes tentatives d'annexion de la part de certains d'entre eux pour un usage privatif exclusif.



L'auteur :
Corinne DOUBLAT

Mais laissons Maître Jean-Louis BERGEL, éminent juriste, agrégé des facultés de droit, professeur à l'université de droit et de sciences politiques d'Aix-Marseille, évoquer la qualification de l'auteur en la matière dans la préface consacrée à son ouvrage.

PRÉFACE DE M^e J.L. BERGEL

I - UNE TRADITION LOCALE FAITE DES EXIGENCES DE LA VIE SOCIALE...

« Loin de n'être qu'un ensemble de règles éphémères et de ne constituer qu'un système de régulation sociale du moment, le droit est aussi l'expression vivante d'une civilisation qui s'est forgée au cours des siècles - Reflet actuel de l'épaisseur historique dans laquelle il puise ses sources humaines et sociologiques, il reste émaillé de survivances du passé auxquelles leur utilité a permis de traverser les siècles sans trop de dommages. Cette actualité d'institutions du passé prend encore plus de vigueur lorsqu'elle puise sa force dans les traditions locales faites des exigences de la vie des sociétés - Le "patecq", en Provence, est de ces témoignages de la vie rurale d'autrefois dans le "Midi" de la France.

Sous des dénominations diverses, telles que "patus", "régale", "relarg", "relargages", "relargagues"..., il s'agissait à l'origine d'enclos de parcage destinés aux troupeaux transhumants, attenants aux maisons et servant aux propriétaires des bâtiments voisins. Ce furent ensuite des aires affectées aux besoins les plus divers des propriétaires des constructions contiguës : passage, stationnement, activités variées, écoulement... Bref, des sortes de cours communes à l'usage de plusieurs propriétaires, voire de la collectivité. En d'autres régions, les "ruages", les "quéreux", dans le Poitou, les "charrières" dans les Charentes, les "coralias", dans le pays de Soule..., biens communaux ou propriétés communes, sont comparables".

(suite Préface page 4)

BULLETIN DE COMMANDE

PRIX COMMANDE FERME (port inclus)

€ 20

NOMBRE

PRIX*

TOTAL

€ 20

Ci-joint règlement par :

Chèque bancaire CCP

Facture désirée* OUI NON

(si oui, prière de joindre une enveloppe timbrée à votre adresse)

à adresser à :

Maître Corinne DOUBLAT **,
B.P. 13, 83510 LORGUES

PRÉFACE (suite)

II - LA NATURE ET LE RÉGIME JURIDIQUE DU PATECQ

"Mais l'affectation, la nature et le régime des "patecqs" tels qu'ils surgissent des anciennes coutumes de Provence, méritent encore une étude spécifique, tant sont nombreux ceux qui ont résisté aux agressions du temps mais qui sont menacés maintenant par la convoitise de nouveaux propriétaires avides de les confisquer pour leur usage privatif, surtout lorsque cela est facilité par le voisinage de maisons momentanément abandonnées. Il incombe alors aux juristes d'aujourd'hui de préserver leur utilité et leur destination, fût-ce en les rattachant au domaine public, le cas échéant, si la défense de l'usage collectif et privatif des riverains n'y suffit pas..."

"Jadis, les notaires, les avocats, les tribunaux y sont parvenus. Il fallait que Mme Corinne DOUBLAT y consacrat, il y a dix ans, un excellent mémoire à la suite duquel lui fut décerné le diplôme supérieur de notariat pour faire resurgir les "patecqs" de Provence à l'attention des juristes, des pouvoirs publics et des habitants de nos villages

dans lesquels ces aires de vie et de tradition conservent toute leur importance..."

"Passionnée de cette culture provençale et baignée dans le merveilleux environnement de cette région, Madame Corinne DOUBLAT poursuit sa recherche dans sa pratique professionnelle. Cet ouvrage paraît en être une éclatante illustration..."

"À partir d'une analyse très fine de la nature du patecq, droit de copropriété soumis à un régime d'indivision forcée, l'auteur dégage d'une façon rigoureuse le régime juridique des patecqs et en présente les applications les plus concrètes... Cet ouvrage, derrière lequel se profile tout le charme de la Provence, devrait combler tous ses lecteurs, juristes et praticiens".

M^e Jean Louis BERGEL

*Agrégé des Facultés de Droit
Professeur à l'Université de Droit
et de Sciences Politiques d'Aix-Marseille
Avocat au Barreau de Marseille*



*Le très beau four bien entretenu
du Hameau du Revest"
Commune du Plan de la Tour (Var)*



*L'aire de battage des "Sigalloux"
entièrement restaurée au pied du village
Commune de Flayosc (Var)*

Je soussigné : PRÉNOM NOM ou SOCIÉTÉ

PROFESSION :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : FAX :

Date :

Signature